

SÉANCE DU 26 MARS 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 26 mars 2025 à 16 h 20, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SAVARD, Réjean	représentant	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 16 h 25.

CA25-015 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA25-016 / RESSOURCES HUMAINES / MESURE DISCIPLINAIRE

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette impose une mesure disciplinaire à l'employé 700007 équivalente à la suspension d'une journée de travail sans solde.

CA25-017 / EMBAUCHE / ANALYSTE FINANCIER

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution *25-044 Autorisation de signature / Lettre d'entente* par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 12 février 2025 autorisant la création du poste d'analyste financier;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché à l'interne, puis à l'externe tel que prévu à la convention collective;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection suite aux entrevues;

Il est proposé par XXXX et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette autorise l'embauche de Marie-Ève Pâquet au poste permanent à temps plein (35 heures par semaine) d'analyste financier à l'échelon 8 de la classe 8 de la convention collective. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général et greffier-trésorier.

CA25-018 / SUIVI DES DOSSIERS DE PRÊTS / BANQUE D'HEURES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité

administratif de la MRC de Rimouski-Neigette autorise une banque d'heures de 60 h au coût de 130 \$ à Daniel Gagnon pour le suivi des dossiers de prêts dans le cadre de la transition avec l'analyste financier. Il est entendu que les sommes maximales de 8189,03\$ taxes nettes incluses seront prises à même une affectation de surplus libre à l'ensemble.

AUTRES

CA25-019 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 46.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.